

## *La Verrerie et nos voisins du Doubs*

### **Le huitième homme après Adam...**

Il ne fallait point s'attendre à ce qu'Adam, qui croqua la pomme, inventât le verre. Chacun invente ce qu'il peut. Les auteurs qui poussèrent leurs recherches sur l'invention du verre désignent, comme l'ayant découvert, Tubal-Caïn, fils de Sella et de Lamech, né lui-même l'an du monde 150 (3870 ans avant J.-C.). Ceci reporte l'apparition du verre à 5803 ans. Or, Lamech, selon la tradition, passe pour avoir été le huitième homme après Adam. La Genèse, chapitre IV, verset 22, le cite comme « habile à *fondre* et à travailler le fer et l'airain ».

Cette lointaine origine était admise lorsqu'un Allemand survint, qui, soudain, jeta le doute dans tous les esprits. Un certain M. Reinmann, auteur d'une *Histoire antédiluvienne*, prétendit la traduction hébraïque vicieuse. Il fallait lire que Tubal-Caïn n'avait enseigné qu'à *graver* le cuivre et le fer. Cette thèse recule encore le moment où l'on commençait à fondre les métaux et par conséquent à fabriquer du verre. Il résulte de l'intervention de cet homme que personne ne sait plus qui diable inventa le verre.

Pline, vingt-trois ans avant notre ère, écrivit que des marchands phéniciens, préparant leur repas dans des marmites exhaussées sur des pains de natron (carbonate de soude natif), posés sur le sable, virent soudain, sous l'action du feu, couler de transparents ruisseaux de verre. C'est la thèse de l'origine du verre que l'on raconte aux enfants. Moins aux chimistes, qui connaissent les conditions possibles de fusion à l'air libre.

D'autres explications furent données sur l'apparition première du verre. Elles ne paraissent pas moins fantaisistes. On ne marche sur terrain solide qu'au vu des témoignages de l'usage de cette matière.

### **Civilisations antiques.**

Des motifs décoratifs de tombes thébaines datant de 4000 ans représentent des verriers soufflant du verre dans des cannes. Des perles de verre, bijoux royaux, existent à ce moment-là.

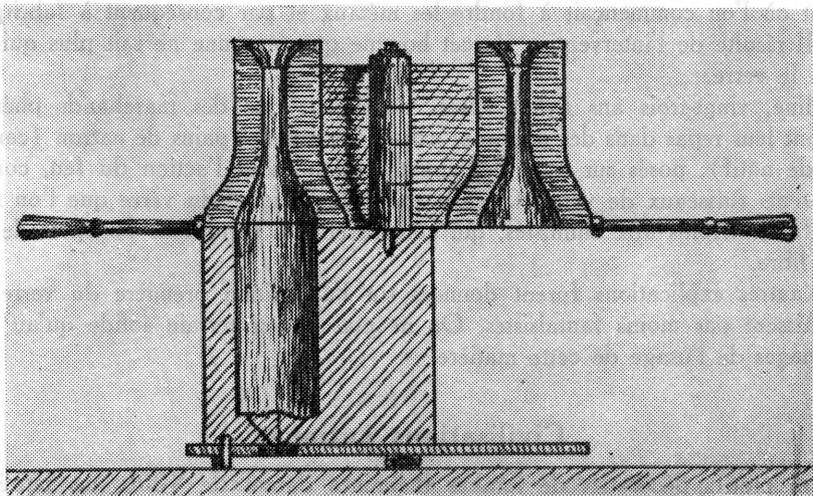
Pline permet d'apprécier l'importance des gigantesques verreries romaines et révèle le luxe qu'un certain Scaurus déploie pour fêter son avènement aux fonctions d'édile. Il s'agit d'un théâtre à trois étages, ayant trois cent soixante colonnes. Le premier étage est de marbre, le second de *verre*, le troisième de bois doré. L'enceinte contient 80,000 spectateurs.

On a retrouvé une multitude d'objets en verre, non seulement de forme courante, mais fort artistique, dans des tombeaux romains. Les dames romaines se peignaient déjà le visage comme les nôtres se « pastellent ». Elles se servaient de boules creuses, en verre coloré, dans lesquelles se plaçait le fard. Avec une baguette de verre aussi, aplatie à chaque extrémité, elles étendaient la couleur sur leurs visages frémissants...

La Gaule, tombée sous la patte de Rome, adopte avec enthousiasme l'industrie verrière. Au moment où la civilisation est refoulée par les Barbares, les procédés de fabrication se perdent pour l'Occident. Cette industrie renaît, par contre, en Orient, sous Constantin I<sup>er</sup>, vers 330. Voulant encourager cette branche du commerce, Théodose II exempte les verriers de tout impôt personnel. Au moment où l'heure sonne pour Byzance, l'Occident va recouvrer son ancienne industrie.

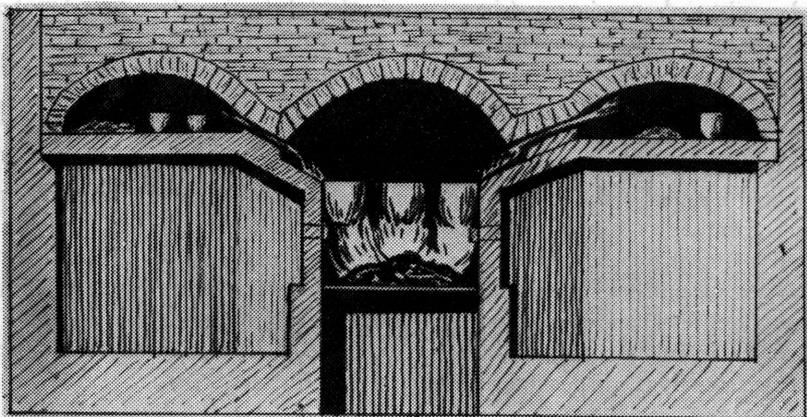
### Venise.

C'est la république de Venise qui la réclamait d'abord à grands cris, appelant à elle les artistes grecs. A la fin du XIII<sup>me</sup> siècle, Venise est un des seuls lieux qui fabrique l'objet de verre grâce à une politique de monopole inaugurée par interdiction d'exportation de matières premières. Elle n'exporte que les objets finis qui se convertissent en or. En 1490, alors que Murano — petite île voisine — est devenue centre de fours, le Conseil des Dix prend de sévères mesures contre l'ouvrier qui transporte son art à l'étranger. S'il ne rentre pas sur sommation, on emprisonne sa famille. En cas de délit prolongé, « on charge quelque émissaire de le tuer ». C'est ainsi que deux ouvriers attirés en Allemagne sont assassinés.



*Coupe d'un type de four carré pour la fabrication de bouteilles.*

En 1605, Girolamo Magagnati trouvait à Venise le secret de l'imitation des perles précieuses qu'on a depuis — chacun le sait — exploitée et perfectionnée. Les Vénitiens qui, comme des lions, défendent leurs verreries, chipent cependant, en 1730, à la Bohême les procédés de fabrication du verre fin.



*Coupe d'un four en briques réfractaires, à creusets chargés de verre.*

### En Bohême.

Les Allemands, laissant aux Vénitiens leurs produits filigranés, décorent leur verre de peintures émaillées représentant d'abord des armoiries. A Nuremberg, Johan Schaper connaît, vers 1650, une célébrité d'autant plus étincelante qu'il doit être... ivre pour créer ses fameux modèles or et noirs. D'autres lui succèdent, — de sang-froid pourtant, — comme le chimiste saxon Kundel, mort en 1702.

La Bohême, où la *gravure* au diamant venait d'être inventée par Gaspar Lehmann, en 1609 croit-on, allait devenir pour toute l'Europe le point de mire du goût et de la mode. L'emballement pour le cristal de Bohême était tel et la production si insuffisante qu'on dut acheter à Venise d'anciens stocks que l'on gravait outre-Rhin. De cette union d'industries diverses et séparées par plus d'un siècle résultèrent, pour les après-venants, de continuelles méprises d'identification. On sait la concurrence que plus tard l'Europe eut à soutenir contre les « fabriques de Baccarat », triomphe magistral des verres de Bohême exportés en Autriche, dans toute l'Allemagne, en Suisse, en Italie, en Orient, en Russie et en Amérique.

Dans un bel ouvrage, un Français, M. J. Labarte, fit l'historique de cette industrie de Bohême qui s'éloigne le plus, par son aspect, de celle des autres nations. Pour abréger le travail des fours logés dans des fabriques, la Bohême, dès l'origine, fait rogner par la roue du *tailleur* les bords de ses gobelets, verres à pied ou autres pièces ouvertes qu'Anglais, Belges ou Français rogneront par le ciseau du *verrier*.

### Chez Belges et Anglais.

Les Flandres et la Belgique font, dès la Renaissance, un effort constant de résurrection de verrerie antique. Les verriers Henri et Léonard Bonhomme affranchissent, au milieu du XVII<sup>me</sup> siècle, leur pays du tribut étranger. D'admirables ouvrages se font à Anvers. Le comte de Lallaing obtient privilège de fabrication de miroirs. Un avantage des cristalleries belges réside dans leur situation sur houillères et mines de plomb.

Les Belges se spécialisent dans le demi-cristal, production intermédiaire dont

le prix de revient n'est point supérieur au prix de fabrication du verre chez le voisin. Forte avance pour eux et concurrence directe des cristalleries françaises.

Quant aux cristaux anglais, ils se rapprochaient des verreries communes. Il y a trois siècles, la consommation intérieure n'absorbe pas la moitié de la production de quatre-vingts cristalleries britanniques, de cent vingt fours. L'Angleterre fournit ses nombreux comptoirs extérieurs. Elle tire parti de ses houillères de Newcastle et Birmingham. La taille des cristaux devient outre-Manche une industrie séparée. Certaines fabriques se consacrent aux pièces de luxe et conquièrent sur l'étranger, à un certain moment, une incontestable supériorité. Cette supériorité semble racheter aux yeux des spécialistes l'absence du verre en Angleterre durant tout le moyen âge.

Avant de jeter un coup d'œil sur la verrerie française, sur celle du Doubs méritant notre intérêt par sa proximité du pays neuchâtelois, de la Chaux-de-Fonds et du Locle, signalons au passage, à titre de curiosité, les

### Verreries orientales et musulmanes.

Les verriers de l'Iran se classent parmi les fins artistes à l'école desquels se formèrent d'innombrables ouvriers musulmans qui se répandirent, au gré de l'extension politique, en Egypte et en Asie Mineure. Les Perses fabriquaient des coupes de formes recherchées, des bouteilles de vin d'un galbe charmant, à haut col avec bagues en relief ou en forme d'élégants flacons décorés d'or et d'émaux.

En Extrême-Orient, les Arabes émaillaient le verre; Chinois et Japonais le travaillent avec talent. Les Chinois imitent, en verre, le marbre, les albâtres, les agates dont ils font d'ébouriffants camées. Ils copient la pierre veinée, les calcédoines et les onyx. Ils excellent dans la fabrication de flacons de tabac prodigieusement riches de couleur.

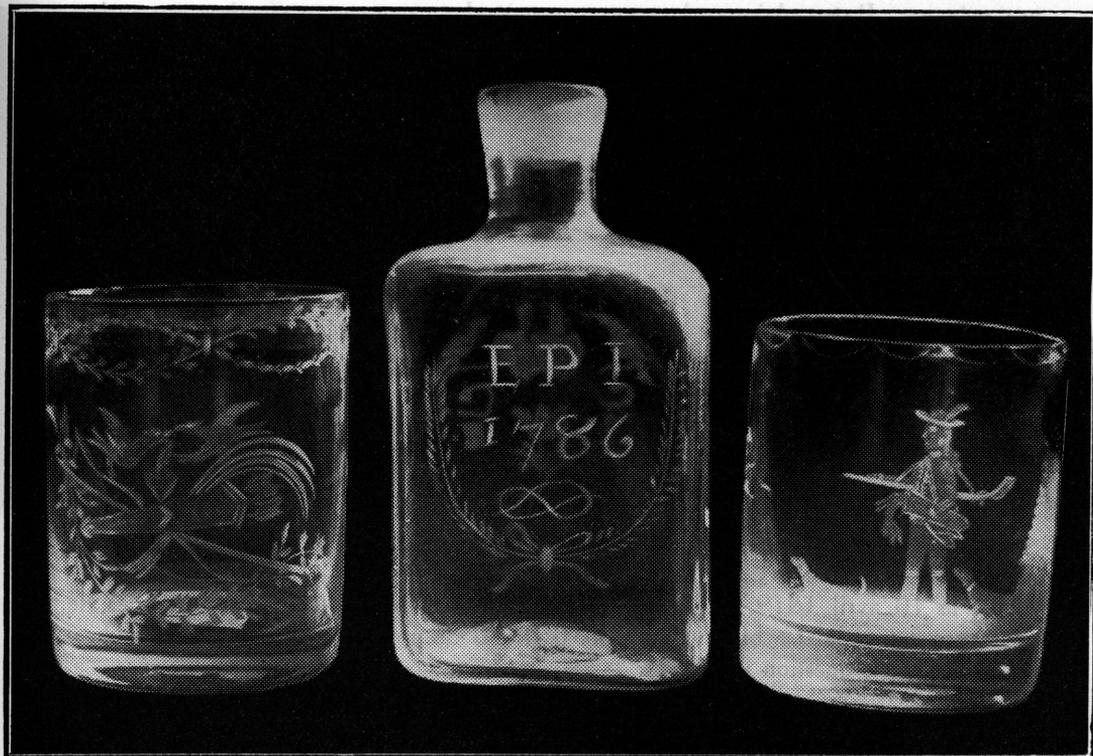
### Les Français.

D'après une opinion professée, les Français n'auraient point connu la verrerie avant son importation en Gaule par Rome. De rares coupes retrouvées dans des tombeaux du Poitou seraient pourtant d'époque antérieure à Jules-César.

Par contre, les trouvailles remontant aux XIII<sup>me</sup>, XIV<sup>me</sup> et XV<sup>me</sup> siècles sont fort nombreuses. Un privilège d'exploiter la forêt de Chambarant — accordé en 1333 par Humbert, dauphin de Viennois, à un certain Guionnet, verrier — spécifie que ce dernier doit, en échange, plus de deux mille objets de verre par an. L'énumération comporte verres en forme de cloche ou évasés, coupes à pied, amphores, trente-six douzaines d'urinaux, écuelles, plats, aiguïères, chandeliers et barils.

Le roi René emploie plus tard cent florins à des achats de verre « moult bien bariolés et bien peints » destinés à Louis XI, et venant de la verrerie de Goult. La nomenclature des verreries françaises du XVII<sup>me</sup> siècle est déjà considérable.

Il exista, en France, une sorte de corporation de gentilshommes verriers au sujet desquels les écrivains divergent d'opinion. En Lorraine, une charte de 1448 accorde aux verriers les privilèges appartenant à « gens nobles, extraits de noble lignée », mais les verriers forment, malgré cela, une classe particulière que l'aristocratie affecte de dédaigner. La profession de verrier ne conférait aucun droit à la noblesse, mais n'y dérogeait point.



De gauche à droite: a) Gobelet de mariage gravé: deux colombes becquetant un cœur enflammé accompagné d'un carquois, flèche et arc. Au dos: « P. F. W. [Wuillemin], H. O. G. [Othenin-Girard] unis le 4 may 1800 ». — b) Flacon carré gravé: « E P I 1786 ». Au dos: deux cœurs enflammés et deux colombes. — c) Gobelet gravé: deux chasseurs avec gibier et chiens. Au dos: « Charles Louis Sandoz 1792 ».

(Verrerie du Doubs.)

(Musée historique de Neuchâtel.)

Cette jurisprudence, confirmée par Henri IV, ne ralentit point le goût de la noblesse à se lancer dans cette industrie. La comtesse de Béthune, en 1752, installe une verrerie à bouteilles en Nivernais. Le duc de Montmorency fait, en 1755, confirmer sa verrerie de la Boudise à Aigremont. Un comte de Morioles se fait autoriser à créer une verrerie façon Bohême à Villefranche, en Champagne. Peu après, les marquis de Vogué et de Sauvebeuf construisent des verreries dans leurs forêts. A cette époque-là, soit à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle, la production verrière française eût pu suffire aux besoins du pays si des goûts de luxe et la mode n'eussent maintenu l'usage de riches productions étrangères.

### Verreries de la Maison-Monsieur et du Doubs.

L'un de nos conservateurs du musée de Neuchâtel, M. C.-A. Michel, a publié, cette année, dans *Genava* — Bulletin du musée d'art et d'histoire de Genève — un article fort bien documenté sur les verreries du Doubs, voisines du pays neuchâtelois et auxquelles nos forêts servirent souvent.

Ce furent ces verreries qui fournirent aux Neuchâtelois nombre d'ustensiles usuels, remplaçant ceux d'étain, de cuivre ou de bois, composant l'équipement de

nos ménages. Il est plaisant de constater cependant que ces sommaires entreprises constituent une industrie que nos aïeux considéraient comme un luxe, puisqu'il s'agit de pièces *uniques* par leur ornementation.

Un opuscule de M. Beuret-Frantz, édité à Saignelégier en 1916, cite cinq verreries non loin de nos régions. Ce sont :

1. « Celle de la Maison-Monsieur », supprimée en 1777;
2. « Celle de Blancheroche », supprimée en 1840 (en face de Biaufond), produisant seule du cristal à côté de la vitre et de la gobeleterie. C'est là que se fournissaient surtout les Neuchâtelois;
3. « Celle du Refrain », florissante encore en 1817;
4. « Celle du Bief d'Etoz », fondée en 1697 dans la commune de Chaumavilliers, employant vingt-cinq ouvriers, produisant de nombreux calices, ciboires, ostensoirs et qui tombait en décadence en 1811.
5. « Celle des Pommerats », en face des Clairbiez, en aval de Goumois (1659-1700).

### Quelques prix.

Une curieuse facture, tout récemment retrouvée par M<sup>me</sup> C. Dreyfus-Reymond, à la Chaux-de-Fonds, pour François Jacot, de cette ville, — datée de Blancheroche, le 10 avril 1819, — révèle quels étaient à l'époque les prix d'ustensiles de cette provenance-là. Le batz valait alors 0 fr. 30 de notre monnaie. Voici quelques-uns des prix en question :

|  |        |
|--|--------|
| 24 pintes doubles, pièce 10 batz . . . . .           | 240    |
| 24 chop. doubles, pièce 6 batz . . . . .             | 144    |
| 12 verres à pieds, pièce 3 batz . . . . .            | 36     |
| 48 gobelets, f. Boh., pièce 1 batz . . . . .         | 48     |
| 2 huiliers garnis, pièce 15 batz . . . . .           | 30     |
| 1 chop. de mesure, à 6 batz . . . . .                | 6      |
| 18 chop. à bière, pièce à 3 batz, 1 creutz . . . . . | 58 1/2 |

Les ouvriers verriers du Doubs, bohémiens ou allemands, étaient nomades bien payés. Si les verreries de Bohême ne sont, à l'origine, que de vastes baraquements en forêts de hêtres, de chênes et d'ormes, celles du Doubs — plus modestes — se déplacent après défrichement d'une région. Elles occupent d'autres bois à proximité de cours d'eau. Il leur faut du sable vitrifiable amené à dos d'homme ou à mulet. La cendre de fougère donnait le carbonate de potasse. Le calcaire calciné, la chaux. De grosses quantités de bois entretenaient la combustion des fours qui évoluaient avec le progrès. Deux de nos planches donnent des coupes de ces fours primitifs.

Un ensemble de 130 pièces, au Musée de Neuchâtel, des XVIII<sup>me</sup> et XIX<sup>me</sup> siècles, mérite réellement d'être vu. Il brille de reflets charmants, de dates et de noms.

### Des verres à boire aux verres de pendules.

La verrerie de Blancheroche appartient à la famille Châtelain qui tenait ses lettres-patentes de Louis XIV. Sous l'Empire, elle achetait volontiers son bois sur notre territoire. En atteste un registre du greffe de la Chaux-de-Fonds pour les années 1800 à 1811. La liste des livraisons autorisées par le Conseil d'Etat y



De gauche à droite: a) Gobelet gravé: «I. H. D. 1723», offert à J.-H. Dardel, de Saint-Blaise, en souvenir du travail fait par lui pour le partage de la Côte de Chaumont. Pièce unique. — b) Gobelet de fiançailles gravé: «Je serai toujours fidèle et constant. Prenez moi pour confident. R. M. A. 1789.» — c) Gobelet de fiançailles gravé: «Sne E. Sandoz 1784». Au dos: cœur enflammé, avec deux colombes.

(Verrerie du Doubs.)

(Musée historique de Neuchâtel.)

figure. Plus tard, en 1821, par exemple, procès-verbal est dressé contre Humbert, fils de feu Jean-Pierre Droz, pour avoir livré du bois, en passant le Doubs, à la verrerie du sieur Châtelain, aîné...

Mais les Neuchâtelois ne se procuraient point sur le Doubs que des verres à boire! M. Alfred Chapuis, dans son *Histoire de la pendulerie*, signale qu'Abram-Louis Sandoz se rend, en 1753, à la verrerie du Doubs, près Biaufond, afin d'y renouveler sa provision de verres pour pendules, qu'il découpe au diamant. Les verres *bombés* nous vinrent d'abord de Paris, puis de Moutier-Grandval.

Par acquit de conscience, mentionnons qu'il dut exister une verrerie aux Verrières ou à la Combe Mi-Joux, verrerie dont on ignore tout.

### En Suisse.

Au XVIII<sup>me</sup> siècle, quelques verreries s'étaient établies en Suisse. La plus importante, fermée aujourd'hui, était celle de Semsales qui, dès 1769, exploitait les magnifiques bois de Châtel-Saint-Denis et de Bulle.

La verrerie de Semsales avait été rachetée par celle de Saint-Prex. Saint-Prex jouit actuellement d'un outillage automatique de premier ordre et peut sortir jusqu'à cent mille pièces par jour. Cette entreprise ne fabrique pas que des bouteilles connues et réputées, mais a, depuis trois ans, lancé sur le marché suisse vases, coupes, cruches et carafes, montrant par là qu'elle ne néglige point le côté artistique de l'industrie. Cette maison va fabriquer aussi des articles de verre blanc d'usage ménager. Elle s'adapte aux goûts de l'heure et il convient de signaler sa belle prospérité.

A l'heure actuelle, il n'existe plus guère que les verreries de Saint-Prex, de Hergiswil, au lac des Quatre-Cantons, de Küssnacht, près d'Arth, de Bülach, sur

territoire zuricois. Celle de Moutier-Grandval ne produit que le verre à vitre, mais en quantité considérable.

Il est regrettable que cette industrie, jadis florissante, ait plutôt tendance à décliner. D'innombrables vestiges, disséminés et conservés dans musées et collections particulières, attestent encore que l'on fabriquait les objets de verre les plus variés à Flühli dans l'Entlebuch, — dont M. Baud-Bovy s'est occupé, — à Elgg (Zurich), à Herzogenbuchsee et autres lieux.

### Une verrerie à Neuchâtel ?

Ou plus exactement dans le vallon du Vauseyon ? On sait qu'il a été question d'en installer une pour la fabrication de vitres comme celle de Moutier-Grandval. L'élan de la construction, sans parler des besoins normaux du pays, légitimerait, certes, une telle initiative. Le Conseil général de Neuchâtel s'était prononcé en faveur de la vente d'un terrain de la cuvette du Vauseyon. L'entreprise projetée devait occuper soixante manœuvres. Une promesse de vente avait été signée chez M<sup>e</sup> Francis Junier, notaire.

Cette initiative courageuse est due à M. Edouard Borel, très compétent en matière de hyalurgie et directeur d'usine à Peseux. Il est secondé par diverses personnalités souhaitant le développement de la région. Elle ne pourrait rendre que de gros services à la région tant en occupant de la main-d'œuvre qu'en permettant aux entrepreneurs de trouver sur place le verre à vitre qui leur est nécessaire.

Les verreries modernes sont groupées en comptoirs de fabrication ou de vente. Les plus importants se sont respectivement formés sur la base d'anciens brevets et de procédés analogues de fabrication. Les principaux systèmes de fabrication sont « Libbey Owens » et « Fourcault », tous deux pour le verre à vitre. Le principe du premier réside dans un procédé d'étirage horizontal du verre; le principe du second, dans un procédé d'étirage vertical. C'est le système « Fourcault » qu'appliquerait la nouvelle verrerie neuchâteloise. Mais verra-t-elle le jour ?

[16 décembre 1933.]